



## Maison Familiale Rurale de Mane

Etablissement Associatif Mixte de formation par alternance  
Antenne CFA des Maisons Familiales Rurales de Midi-Pyrénées  
35, avenue du Couserans 31260 MANE

[www.mfr-mane.fr](http://www.mfr-mane.fr)

### FORMATION INITIALE PAR ALTERNANCE

- 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> Orientation
- **Bac Professionnel**  
Services Aux Personnes  
et Aux Territoires

### FORMATION CONTINUE

- **DEAES** - diplôme d'État  
d'Accompagnement éducatif  
et social - 3 spécialités :
  - Accompagnement de la vie  
à domicile
  - Accompagnement à la vie  
en structure collective
  - Accompagnement  
à l'éducation inclusive
- **PPSS** - Parcours Préparatoire  
Sanitaire et Social
  - validation de projet
  - préqualification
  - appui prépa concours
- **Formations à thèmes**  
pour salariés et structures  
du secteur Sanitaire et Social
- **Validation des Acquis  
de l'Expérience**

TAXE D'APPRENTISSAGE  
2020  
Merci de nous aider !!!

Mane le 07/02/2020

### Objet : Taxe d'apprentissage

Madame, Monsieur,

Votre soutien depuis de nombreuses années par le versement de la taxe d'apprentissage, nous permet d'offrir aux jeunes et aux adultes de notre établissement, des outils de formation de plus en plus adaptés.

Comme vous le savez, la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage introduite par la loi « Avenir Professionnel » du 5 septembre 2018 a modifié les **règles applicables à l'ensemble du financement de la formation professionnelle.**

Afin de pérenniser notre partenariat, nous vous sollicitons pour la collecte du solde de 13% de la taxe d'apprentissage 2020.

Nous vous remercions par avance de votre fidélité et vous communiquons ci-dessous nos coordonnées bancaires :

**RIB = 13135 - 00080 - 08003363296 - 05**

En 2019, votre participation nous a permis d'investir sur de nouveaux moyens informatiques et pédagogiques. Encore une fois au nom des jeunes, des stagiaires et de toute l'équipe de la MFR, Merci !...

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées et comptons à nouveau sur votre engagement au service des jeunes et des adultes en formation sur notre territoire rural.

  
Myriam CASSING  
Directrice par intérim



LANGUEDOC-ROUSSILLON  
LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES



pôle emploi



Tél. : 05 61 90 50 84 - Fax : 05 61 90 44 18 - Mail : [mfr.mane@mfr.asso.fr](mailto:mfr.mane@mfr.asso.fr)

**RÉUSSIR**  
autrement

## TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

La réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage introduite par la loi « Avenir Professionnel » du 5 septembre 2018 a modifié les règles applicables à l'ensemble du financement de la formation professionnelle.

Désormais les entreprises doivent verser :

- Une contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (CUFPA) comprenant la contribution FPC et 87 % Taxe Apprentissage.
- Puis un « solde 13% » de la taxe d'apprentissage, directement aux écoles habilitées (figurant sur les listes d'habilitation préfectorales).

La MFR est habilitée à percevoir ce « solde de 13% ». Contre votre règlement, nous vous ferons parvenir un reçu libératoire conformément à la législation en vigueur.

Vous pouvez effectuer votre paiement dès à présent, celui-ci devant nous parvenir avant le 31 mai.

**CODE UAI : 0312058 U      MFR de : MANE**

---

### Méthode de calcul du « solde 13% » de la TAXE D'APPRENTISSAGE 2020 :

⇒ La masse salariale de 2019 X 0,68 % (taxe apprentissage) X 13% = « Solde 13% »

⇒ Ce solde doit être versé à une école habilitée

Les CFA ne peuvent recevoir directement le « solde 13% ». Seuls les versements en nature à un CFA peuvent se déduire du « solde 13% » (uniquement des matériaux/matériels pédagogiques)

<h3>ENGAGEMENT DE VERSEMENT</h3>
----------------------------------

*Votre entreprise (en jaune partie à remplir)*

Raison sociale : .....

SIRET : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Contact pour la taxe d'apprentissage : .....

Tel : ..... Mail : .....

Montant du versement : ..... €

Pour nous permettre de suivre votre contribution, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce document dûment complété.

Par mail : [mfr.mane@mfr.asso.fr](mailto:mfr.mane@mfr.asso.fr)

Pour toutes informations complémentaires nous contacter par téléphone au **05.61.90.50.84**